

LE PESANT Denis. 2005. « Causalité et concession », in Choi-Jonin, Bras, Dagnac & Rouquier (éds). *Questions de classification en linguistique. Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier* : 195-209. Bern : Peter Lang.

CAUSALITÉ ET CONCESSION

Les principaux types de concession sont la concession dite *logique*, la concession *extensionnelle* ((Fradin, 1977) et (Muller, 1996)), la concession *rectificative* (Morel, 1996) et la concession *argumentative* (Anscombe, 1978, 1979, 1983, 1985, 2002). Nous voulons rendre hommage à Christian Molinier en lui offrant une étude sur la concession *logique*. Nous ne nous limiterons pas aux marqueurs concessifs prépositionnels, conjonctifs et adverbiaux ; nous nous intéresserons également à l'emploi concessif des verbes de causalité :

- (1) *Je sortirai malgré la pluie*
Je sortirai bien qu'il pleuve
Il pleut ; pourtant je sortirai
- (2) *La pluie ne m'empêchera pas de sortir*

Nous commençons par une présentation intuitive de l'énoncé concessif comme *négation externe* d'un énoncé causatif ; nous donnons ensuite un aperçu sur la syntaxe et le lexique de la causalité et de la concession, et nous traitons pour finir de l'emploi concessif des verbes de causalité.

1. L'énoncé à connecteur de concession logique comme négation externe d'un énoncé à connecteur de causalité

1.1 Notion de « cause qui n'a pas été suivie de l'effet attendu »

(Morel, 1996: 5) rappelle que, depuis le milieu du 19^e siècle, les grammairiens présentent la concession *logique* comme l'expression d'une cause qui n'a pas été suivie de l'effet attendu. C'est ainsi que (Sandfeld, 1936: IV, ch. 5) écrit :

- (3) « *Les propositions concessives marquent un fait qui normalement devrait empêcher la réalisation d'un autre, mais qui n'a pas ou n'a pas eu cet effet* ».

Le premier exemple donné par Sandfeld est :

- (3)a *Il a cessé son travail parce qu'il est malade*
- (3)b *Il n'a pas cessé son travail, bien qu'il soit malade*

1.2 La négation externe d'un énoncé causatif : approche intuitive

Une définition équivalente à celle de Sandfeld serait de dire qu'un énoncé à connecteur de concession logique est un énoncé par lequel on conteste la validité d'une relation de causalité. Bornons-nous pour le moment au cas particulier de la relation qu'entretient l'énoncé à connecteur *parce que* avec l'énoncé à connecteur *bien que*. Considérons de nouveau l'énoncé (3)a :

- (3)a *Il a cessé son travail **parce qu'il est malade***

Nous allons recourir abondamment à une notion introduite par (Ducrot, 1972: 37-38) : la *négation externe* (cf. également (Nølke, 1993: ch.4)). Supposons qu'on veuille appliquer à (3)a une *négation externe*, de façon à réaliser l'opération :

NEGATION de [*Il a cessé son travail parce qu'il est malade*]

Pour appliquer la négation externe à (3)a il faut, en français :

- « internaliser » le morphème de négation dans la proposition *conséquent* (l'existence de la conséquence étant ainsi niée)
- remplacer le connecteur de cause par un connecteur de concession (la relation de causalité ayant été en quelque sorte supprimée par la négation, elle est remplacée par un connecteur de concession).

Autrement dit :

- (4) NEGATION de (*Conséquent* **parce que** *Antécédent*)
s'exprime au moyen de :
non-Conséquent, bien que *Antécédent*

Exemples :

- (4)a NEGATION de [*Il a cessé son travail* **PARCE QU'** *il est malade*]
(4)b = [*Il n'a pas cessé son travail, BIEN QU'* *il soit malade*]
(4)c cf. « *Il est malade, ET il n'a pas cessé son travail !* »

L'exemple (4)c suggère l'hypothèse que les connecteurs de concession appartiennent à la famille des connecteurs de conjonction¹.

Bien entendu, le morphème de la négation ne se manifeste pas nécessairement dans l'élément *conséquent* de l'énoncé concessif. S'il figure déjà dans le *conséquent* de l'énoncé causatif, l'énoncé concessif en est en général dépourvu : il est simplifié en énoncé affirmatif, en raison de la difficulté qu'on a d'exprimer la double négation en français. Ainsi :

- (5)a NEGATION de [*Je ne suis pas sorti parce qu'il pleuvait*]
(5)b = [*Je suis sorti, bien qu'il plût*] cf. « *Je ne suis pas sans être sorti, bien qu'il plût* »

1.3 Les deux sortes de relation causale, la causalité factuelle et la causalité opérant sur l'énonciation, et leur négation externe

Une tradition inaugurée par (Ducrot, 1984) oppose la causalité opérant sur *le dit* (causalité factuelle) à la causalité opérant sur *le dire*, c'est-à-dire sur l'énonciation. Les énoncés inférentiels sont analysés comme reposant sur une primitive causale. Comparons *parce que* et *puisque*, qui sont les connecteurs les plus généraux de l'une et l'autre sorte. Le connecteur *parce que* a deux valeurs distinctes. Il exprime en général la causalité factuelle :

- (5)a *Pierre a le bras dans le plâtre* **parce qu'** *il a eu un accident*

Mais il peut aussi, avec de complexes conditions d'emploi, exprimer la causalité opérant sur l'énonciation ; cf. (Rossari, 2000: 60-61) :

- (5)b *Pierre a eu un accident, parce qu'* *il a le bras dans le plâtre*
= « Je dis que Pierre a eu un accident parce qu'il a le bras dans le plâtre »

Quant à la conjonction *puisque*, elle ne peut pas exprimer la causalité factuelle. En revanche, elle exprime la causalité opérant sur l'énonciation, donnant à l'énoncé la forme d'une déduction :

- (6)a *Pierre a le bras dans le plâtre, puisque* *il a eu un accident*
= « Je dis que Pierre a le bras dans le plâtre parce qu'il a eu un accident »

- (6)b *Pierre a eu un accident, puisque* *il a le bras dans le plâtre*
= « Je dis que Pierre a eu un accident parce qu'il a le bras dans le plâtre »

¹ Il est un autre fait qui suggère une telle hypothèse : c'est la loi de négation, dont l'énoncé est

« *NON (si p... alors q)* » équivaut à « *(p ET non-q)* »

Pour utiliser la loi de négation comme preuve de l'hypothèse selon laquelle les connecteurs de concession appartiennent à la famille des connecteurs de conjonction, il faudrait démontrer que l'implication logique est, dans une langue naturelle comme le français, la relation syntaxique primitive de tous les types de relations de causalité ; cette problématique n'est pas dans le cadre de cet article.

Appliquons maintenant la négation externe à l'un et à l'autre des deux types de causalité :

(7)a = Négation externe de (5)a ou (6)a

= NEGATION de [*Pierre a le bras dans le plâtre **parce qu'**il eu un accident*]
= [*Pierre n'a pas le bras dans le plâtre, **bien qu'**il ait eu un accident*]

(7)b = Négation externe de (5)b ou de (6)b

= NEGATION de [*Pierre a eu un accident, **puisque**'il a le bras dans le plâtre*]
= [*Pierre n'a pas eu d'accident, **bien qu'**il ait le bras dans le plâtre*]

On constate que, dans les énoncés à négation externe (7), c'est le même connecteur de concession *bien que* qui remplace les connecteurs de causalité, qu'il s'agisse de la causalité factuelle ou de la causalité opérant sur l'énonciation. Le même phénomène de polysémie s'observe à propos du connecteur conjonctif *quoique* et des connecteurs adverbiaux *pourtant* et *cependant*².

2. Aperçu sur la syntaxe et le lexique de la causalité et de la concession logique

2.1 Structure syntaxique des énoncés causatifs et concessifs

A la suite de (Harris, 1976: 78-82), nous voyons dans les connecteurs de causalité et de concession logique, quelle que soit la partie du discours à laquelle ils appartiennent, des prédicats à deux arguments, ces derniers étant eux-mêmes prédicatifs³. Elle correspond à une option théorique que (Van Dijk, 1977: 27), sans y adhérer tout à fait, décrit dans ces termes : « *A third possibility is to treat connectives, especially in natural languages, as predicative constants, with propositions as arguments (...). In that case connectives denote relations at the object level, viz. between the denotata of propositions : facts in some possible world. Connectives in this view no longer are syncategorematic : they have a "meaning" of their own* ». Cette option théorique a l'avantage de permettre une description unifiée des connecteurs ; par exemple, dans le domaine de la causalité, on alignera l'analyse des Prépositions (*à cause de, en raison de...*), des Conjonctions (*parce que, puisque, si bien que ...*) et des Adverbes (*du coup, en effet ...*) sur celle des Verbes, Adjectifs et Locutions Verbales (*causer, entraîner, être responsable de, avoir pour cause...*). Mais sa raison d'être est à nos yeux principalement sémantique : elle repose sur le postulat que, dans des énoncés qui dénotent le fait qu'il existe une relation entre deux objets, le prédicat principal ne saurait être autre chose que l'expression qui dénote la relation elle-même.

Par ailleurs, dans la lignée des grammaires de Z. Harris, nous considérons que c'est le Prédicat qui est la tête de la Phrase ; il s'ensuit que les arguments prédicatifs des prédicats de causalité et de concession sont soit des Phrases (*il y a eu un orage, quelqu'un est parti...*), soit des Syntagmes Nominaux à tête prédicative (*l'orage qu'il y a eu, un orage, le départ de quelqu'un...*). Par

² Nous n'abordons pas dans cet article la question de la permutation (apparente) des propositions que rendent possibles non seulement *pourtant* et *cependant* (cf. (Morel, 1996: 53)), mais aussi *bien que, quoique* et *malgré que*. Reprenons les exemples (7)a et (7)b, et ajoutons-y les exemples (7)a' et (7)b' :

(7)a NEGATION de [*Pierre a le bras dans le plâtre **parce qu'**il a eu un accident*]
= [*Pierre n'a pas le bras dans le plâtre, **bien qu'**il ait eu un accident*]

(7)b NEGATION de [*Pierre a eu un accident, **puisque**'il a le bras dans le plâtre*]
= [*Pierre n'a pas eu d'accident, **bien qu'**il ait le bras dans le plâtre*]

(7)a' NEGATION de [*Pierre n'a pas eu d'accident **parce qu'**il n'a pas le bras dans le plâtre*]
= [*Pierre a eu un accident, **bien qu'**il n'ait pas le bras dans le plâtre*]

(7)b' NEGATION de [*Pierre n'a pas le bras dans le plâtre, **puisque**'il n'a pas eu d'accident*]
= [*Pierre a le bras dans le plâtre, **bien qu'**il n'ait pas eu d'accident*]

La mise en relation des énoncés concessifs avec les énoncés causatifs homologues montre qu'il n'y pas lieu de parler de « permutation avec synonymie » à propos de (7)a et (7)a' d'une part, et de (7)b et (7)b' d'autre part. Nous approfondissons ce point dans (Le Pesant, 2004: à paraître) : « *La contraposition des énoncés à connecteur de concession logique* ».

³ Z. Harris, dans (Harris, 1976), n'utilise pas le terme de *prédicat*, mais celui d'*opérateur*. S'agissant des prédicats causatifs, il voit en eux des « *opérateurs non associatifs s'appliquant à deux discours* », par opposition aux prédicats de conjonction (y compris la concession, cf. page 82) ou de disjonction logique, qui sont des « *opérateurs associatifs s'appliquant à deux discours* ».

conséquent, quelle que soit la partie du discours du connecteur (Verbe, Adjectif, Préposition, Conjonction ou Adverbe), la phrase à prédicat connecteur a la représentation syntaxique suivante :

(8) **PREDICAT** (N0<prédicat>, N1<prédicat>)

Exemples :	PREDICAT	N0	N1
(9)a	<i>si bien que</i>	(p il y a eu un violent orage	q il y a eu des dégâts)
(9)a'	<i>a causé</i>	(p un violent orage	q des dégâts)
	<i>a fait</i>	(p un violent orage	q qu'il y a eu des dégâts)
(9)b	<i>n'a causé</i>	(p aucun violent orage	q de dégâts)
(10)a	<i>à cause de</i>	(q il y a eu des dégâts	p un violent orage)
	<i>parce que</i>	(q il y a eu des dégâts	p il y a eu un violent orage)
(10)b	<i>malgré</i>	(q il n'y a pas eu de dégâts	p un violent orage)
	<i>bien que</i>	(q il n'y a pas eu de dégâts	p il y ait eu un violent orage)
(11)a	<i>implique</i>	(p le fait qu'il y a eu des dégâts	q qu'il y a eu un violent orage)
(11)b	<i>malgré</i>	(q il n'y a pas eu de violent orage	p certains dégâts)
	<i>bien que</i>	(q il n'y a pas eu de violent orage	p il y ait eu des dégâts)

Pour mettre en évidence la linéarisation syntaxique des rôles thématiques, nous étiquetons arbitrairement « p » l'argument *antécédent*, et « q » l'argument conséquent.

2.2 Les adverbes de concession logique comme connecteurs anaphoriques

Les adverbes de concession logique (*cependant, malgré tout, néanmoins, pourtant, quand même, tout de même, toutefois, pour autant, ne en pas moins*) ne figurent pas parmi les exemples (9) et (11). Leurs particularités, c'est-à-dire leur mobilité et surtout le fait qu'ils prennent pour arguments des énoncés autonomes, découlent probablement du fait qu'ils sont à la fois des connecteurs et des anaphores.

Il a été souvent noté, avec des arguments confortés par l'étymologie, que d'une manière générale, les adverbes connecteurs ont une valeur anaphorique : *alors* comme substitut de « au moment où cela se passait », *ensuite* comme substitut de « à la suite de cela », *c'est pourquoi* ou *d'où* comme substituts de « c'est pour cela que » etc. Il en va de même avec les connecteurs adverbiaux de concession, qui fonctionnent comme des substituts de « *malgré cela* ». Voici une illustration de cette analyse :

(12)	NEGATION de	[q Je ne suis pas sorti	<i>parce que</i>	p il pleuvait] _{P1}
=		[q Je suis sorti	<i>malgré que</i>	p il pleuvait] _{P1}
(12)a	= [Il pleuvait] _{P0} .	[q Je suis sorti	<i>malgré</i>	p cela] _{P1}
(13)a	= [Il pleuvait] _{P0} .	[q Je suis sorti	<i>malgré tout</i>] _{P1}
(13)b	= [Il pleuvait] _{P0} .	[q Je suis sorti	<i>cependant</i>] _{P1}
(13)c	= [Il pleuvait] _{P0} .	[q Je suis sorti	<i>néanmoins</i>] _{P1}
(13)d	= [Il pleuvait] _{P0} .	[q Je n'en suis pas moins sorti] _{P1}

Dans le connecteur adverbial *pour autant*, le caractère anaphorique est encore plus sensible :

(14)	NEGATION de	[q Je suis resté chez moi	<i>parce que</i>	p il pleuvait] _{P1}
(14)a	= [Il pleuvait] _{P0} .	[q Je ne suis pas resté chez moi	<i>pour autant</i>] _{P1}

Si cette analyse est correcte, elle implique que :

- les connecteurs concessifs adverbiaux appartiennent, contrairement aux apparences, à la famille des connecteurs concessifs de relation *conséquent/antécédent*, à côté des connecteurs prépositionnels (*malgré, en dépit de*) et conjonctifs (*bien que, quoique et malgré que*) ;
- si les connecteurs concessifs adverbiaux cumulent la fonction de connecteur de relation *conséquent/antécédent* et celle d'anaphore, alors la Phrase étiquetée ci-dessus P0 n'est pas plus un argument direct du connecteur dans (13)a-d que dans (12)a.

2.3 Critères de classification des prédicats causatifs et concessifs

Une classification synoptique des prédicats de causalité et de concession doit combiner quatre critères :

- le type de la causalité : *causalité factuelle* vs *causalité opérant sur l'énonciation* ; c'est par ce critère que les exemples (11) se distinguent des exemples (9) et (10) ;
- l'opposition *énoncé à prédicat causal* vs *énoncé à prédicat concessif* ; c'est par ce critère que les exemples (10)a et (11)a se distinguent respectivement des exemples (10)b et (11)b ;
- la linéarisation des rôles thématiques des arguments : ordre *antécédent/conséquent* vs ordre *conséquent/antécédent* ; c'est par ce critère que les exemples (9) et (11)a se distinguent des exemples (10), (11)b, (13) et (14) ;
- les parties du discours en position de prédicat connecteur : *verbes et locutions verbales, adjectifs, prépositions et conjonctions*.

Trois remarques complémentaires sont nécessaires :

- A propos du cas, illustré par l'exemple (9)b, des verbes de causalité affectés d'une négation externe, on ne peut évidemment pas parler de « *connecteurs concessifs* », mais d'« *emploi concessif des verbes de causalité* » (par le truchement de la négation).
- A propos du cas des connecteurs qui, tels *bien que, quoique, malgré* (cf. exemples (10)b et (11)b) ou *cependant et pourtant*, sont utilisés dans l'un et l'autre type de causalité (factuelle ou opérant sur l'énonciation), rappelons qu'il vaut mieux parler de polysémie plutôt que d'homonymie.
- A propos de la linéarisation syntaxique des rôles thématiques *antécédent* et *conséquent*, il faut préciser que l'existence de ces rôles n'implique pas l'existence de la relation elle-même entre les deux rôles. Il n'existe aucune relation *antécédent/conséquent* dans les énoncés à concession logique ; il en va de même avec les énoncés à connecteur de causalité, dès lors qu'ils sont affectés d'une négation externe (cf. exemples (4) et note 1).

2.4 Récapitulation des propriétés communes aux connecteurs de concession logique

Les connecteurs de concession logique, qu'il s'agisse de conjonctions (*bien que, quoique, malgré que*), de prépositions (*en dépit de, malgré*) ou d'adverbes anaphoriques (*cependant, malgré tout, néanmoins, pourtant, toutefois, pour autant, ne en pas moins*), ont les propriétés communes suivantes :

- ils sont polysémiquement corrélés aux deux sortes de causalité : la *causalité factuelle* et la *causalité opérant sur l'énonciation*
- les rôles thématiques des arguments sont linéarisés de la façon suivante :

CONNECTEUR<concession> (N0<conséquent>, N1<antécédent>)

La linéarisation inverse des arguments ne s'observe qu'avec les verbes de causalité (factuelle ou opérant sur l'énonciation), pris dans un emploi concessif par le truchement de la négation externe.

3. Négation externe des énoncés causatifs et concession

Nous examinons dans cette section les conditions dans lesquelles les phrases à connecteur de causalité peuvent avoir un emploi concessif grâce à l'application de la négation externe.

3.1 L'effet de la négation externe

Quel sens d'abord y a-t-il de dire que la négation externe peut porter sur un prédicat connecteur ? Ce choix théorique est une conséquence des deux principes que nous avons évoqués dans la Section 2.1, à savoir que a) les connecteurs sont des prédicats ; b) dans une Phrase, c'est le prédicat qui est la tête. Par conséquent, si la négation externe consiste à nier l'énoncé tout entier, cela revient à dire que la négation externe d'un énoncé causatif consiste à nier le prédicat causatif même.

Quel sens d'autre part y a-t-il à appliquer la négation externe à un prédicat qui dénote une relation de cause à effet (causalité factuelle) ou une relation de déduction (causalité opérant sur l'énonciation) ? Cette opération revient à affirmer que « q » n'est pas vrai, tout en étant le *conséquent* de l'*antécédent* « p », ce qui est absurde. La relation est niée dans son sens le plus radical : elle est supprimée, et cette suppression est corrélée à la négation du conséquent.

Voici la traduction syntaxique de ce phénomène. La négation d'un prédicat causatif n'est externe que si elle s'étend à l'argument *conséquent*. C'est ainsi que la phrase (15)a signifie tout à la fois que la relation de causalité n'est pas valide, et qu'« il n'y a pas eu de dégâts ».

(15)a NEG externe de : *Le gel a causé des dégâts*
= *Le gel n'a pas causé de dégâts*

D'un point de vue linguistique, la phrase produite par le remplacement du connecteur de causalité par le connecteur de conjonction a un statut de présupposé :

(15)b « *Le gel n'a pas causé de dégâts* » présuppose « *Il y eu du gel et il n'y a pas eu de dégâts* »

Enfin, la négation externe d'un énoncé causatif est synonyme d'un énoncé à connecteur concessif :

(15)c NEG externe de : *Le gel a causé des dégâts*
= *Il n'y a pas eu de dégâts, malgré le gel*

3.2 Conditions sur l'emploi concessif des connecteurs de causalité par application de la négation externe

Voici quelques exemples d'emploi concessif des prédicats de causalité :

(16)a NEGATION externe de : *L'envie de fumer m'a fait sortir*
= *L'envie de fumer ne m'a pas fait sortir*
cf. « Malgré l'envie de fumer, je ne suis pas sorti »

(16)b NEGATION externe de : *Le fait que j'avais envie de fumer a provoqué ma sortie*
= *Le fait que j'avais envie de fumer n'a pas provoqué ma sortie*
cf. « Bien que j'eusse envie de fumer, je ne suis pas sorti »

(16)c NEGATION externe de : *Le gel a (causé, fait) des dégâts dans les cultures*
= *Le gel n'a pas (causé, fait) de dégâts dans les cultures*
cf. « Bien qu'il ait gelé, il n'y a pas eu de dégâts dans les cultures »

Les conditions d'emploi concessif des connecteurs de causalité sont les suivantes :

- (17)a Seuls les verbes de causalité (*causer, entraîner, produire...*) et locutions verbales de causalité (*avoir pour conséquence, avoir pour effet...*) qui linéarisent leurs arguments dans l'ordre *p,q* (*antécédent, conséquent*) sont susceptibles d'avoir un emploi concessif.
- (17)b Pour que la négation externe puisse s'appliquer à un verbe ou une locution verbale, il est nécessaire que l'existence de ce que dénote le *conséquent* ne soit ni assertée ni présupposée.
- (17)c L'application de la négation externe est soumise à certaines conditions sur la détermination des éventuels Syntagmes Nominaux en position d'argument.

Voici quelques commentaires sur les conditions (17) :

Sur la condition (17)a :

Les phrases à connecteur verbal, conjonctif ou prépositionnel qui linéarisent leurs arguments dans l'ordre *q,p* (*conséquent, antécédent*) sont susceptibles d'être niées, mais il ne s'agit pas d'une négation externe. Le même phénomène se produit quand on a mis à la voix passive les phrases à verbes de causalité qui linéarisent à l'actif leurs arguments dans l'ordre *p,q*. Les exemples suivants montrent que l'application d'une négation ne donne aucune valeur concessive à de telles phrases :

*Je suis sorti **parce que** j'avais envie de fumer*
*Je ne suis pas sorti **parce que** j'avais envie de fumer*
(≠ « Je ne suis pas sorti bien que j'eusse envie de fumer »)

*Il y a eu des dégâts dans les cultures à **cause** du gel*
*Il n'y a pas eu de dégâts dans les cultures à **cause** du gel*
(≠ « Il n'y a pas eu de dégâts dans les cultures malgré le gel »)

Passivation de (16)b : *Ma sortie n'a pas **été provoquée** par le fait que j'avais envie de fumer*
(≠ « Bien que j'eusse envie de fumer, je ne suis pas sorti »)

Ce phénomène s'explique par le fait que, à cause de sa position en tête de phrase, l'argument *conséquent* est en dehors de la portée de la négation, ce qui lui évite d'être nié. Nous indiquerons dans la section 3.3 quelle est alors la valeur de la négation.

Sur la condition (17)b :

Nous avons dit que la négation externe a pour effet de supprimer la relation causale, et que cette suppression est corrélée à la négation du conséquent. Ces deux opérations sont effectuées conjointement par la négation externe. Or il existe des cas où la conjonction des deux opérations est impossible : c'est lorsque la phrase, avant l'application de la négation externe, affirme ou présuppose l'existence de ce que dénote le conséquent. Modifions dans ce sens la phrase (16)c :

*Le gel **a provoqué** les dégâts qu'il y a eu hier dans les cultures*

L'application de la négation externe à une telle phrase donnerait une phrase « synonyme » de : « *Bien qu'il ait gelé, les dégâts qu'il y a eu hier dans les cultures n'ont pas eu lieu* », qui n'a pas de sens, puisqu'il n'existe pas de conditions référentielles qu'un tel énoncé puisse représenter. C'est l'absence d'actualisation dans l'argument *conséquent* (l'infinitif *sortir*, les syntagmes nominaux prédicatifs *ma sortie*, *des dégâts*), qui fait que la négation externe s'applique aussi correctement aux phrases (16).

Sur la condition (17)c :

L'application de la négation externe peut être compromise par la présence d'une détermination indéfinie dans les arguments du connecteur de causalité. La phrase devient alors existentielle et la négation qu'on lui applique n'a plus pour portée le prédicat de causalité. Modifions dans ce sens deux des phrases (16) :

*Une subite envie de fumer m'**a fait** sortir*
*Un violent orage **a fait** des dégâts dans les cultures*

L'application de la négation produit des phrases qui sont soit inacceptables (**une subite envie de fumer ne m'a pas fait sortir ; *un violent orage n'a pas fait des dégâts dans les cultures*), soit privées de valeur concessive (*aucune subite envie de fumer ne m'a fait sortir ; aucun violent orage n'a fait de dégâts dans les cultures*).

Le cas des phrases qui, telle (16)c, ont un argument *conséquent* de forme SN prédicatif indéfini est intéressant. Elles ont deux interprétations possibles, selon que la portée du déterminant indéfini s'étende à l'ensemble de la phrase (la phrase toute entière est alors existentielle), ou qu'elle se limite à l'argument *conséquent* (seul le SN prédicatif est existentiel) :

(18) = (16)c *Le gel **a fait** des dégâts dans les cultures*

Première interprétation de (18) :

- (18)a *Le gel **a fait** des dégâts dans les cultures*
= « Le gel **a fait** qu'il y a eu des dégâts dans les cultures »
(18)a' *Le gel n'a pas **fait** de dégâts dans les cultures*
= « Bien qu'il ait gelé, il n'y a pas eu de dégâts dans les cultures »

Deuxième interprétation de (18) :

(18)b *Le gel **a fait** des dégâts dans les cultures*

- = « Il y a dans les cultures des dégâts qui ont été causés par le gel »
 (18)b' *Le gel n'a pas fait de dégâts dans les cultures*
 = « Il n'y a pas, dans les cultures, de dégâts qui aient été causés par le gel »

3.3 Digression sur les négations internes

Il est utile de contraster la *négation externe* avec différentes sortes de *négation interne* : celles qui s'appliquent aux arguments du prédicat de causalité, et celle qui s'applique au prédicat de causalité lui-même. Nous opposons donc :

<i>Négation externe</i>	NEG [PREDICAT (N0<prédicat>, N1<prédicat>)]
à : <i>Négations internes</i>	[PREDICAT (N0<nég de: prédicat>, N1<prédicat>)] [PREDICAT (N0<prédicat>, N1<nég de: prédicat>)]
et : <i>Négation interne</i>	[nég de:PREDICAT (N0<prédicat>, N1<prédicat>)]

Evoquons rapidement l'application de la négation interne aux arguments prédicatifs. Si on applique ces négations aux arguments de la phrase « *l'envie de fumer m'a fait sortir* », on obtient par exemple : « *l'absence d'envie de fumer m'a fait sortir* » et « *l'envie de fumer a fait que je ne suis pas sorti* ». Un seul cas est remarquable, c'est celui des phrases à prédicat causatif conjonctif ou prépositionnel linéarisant ses arguments dans l'ordre *q,p* : la négation interne de l'argument *conséquent* n'est alors possible qu'à condition que le prédicat de causalité soit détaché⁴ :

Je suis sorti(,) parce que j'avais envie de fumer
 **Je ne suis pas sorti parce que j'avais envie de fumer*⁵
Je ne suis pas sorti, parce que j'avais envie de fumer

Concernant la *négation interne* du prédicat de causalité lui-même, nous faisons l'hypothèse suivante. Nier un prédicat de relation de causalité, c'est dire qu'entre le terme p et le terme q, « **il n'y a pas** de relation d'*antécédent* à *conséquent* ». Cela revient à remplacer le prédicat de causalité par un prédicat « être non-relation d'*antécédent* à *conséquent* ». Nous avons vu que la *négation externe* du prédicat de causalité présuppose que le connecteur de causalité est remplacé par un connecteur de conjonction, cette opération entraînant *de facto* la négation du *conséquent* (cf. la loi de négation). Concernant la *négation interne* du prédicat de causalité, nous disons qu'elle présuppose aussi que le connecteur de causalité est remplacé par un connecteur de conjonction, mais qu'en revanche le *conséquent* n'est pas nié ; quant à l'*antécédent*, il est nié ou non-nié⁶. La comparaison entre la *négation externe* et la *négation interne* du prédicat de causalité peut être résumée de la sorte :

<i>Négation externe</i>	NEG [CAUSER	(p<antécédent>, q<conséquent>)]
présuppose	[ET	(p, nég-q)]

alors que :

<i>Négation interne</i>	[nég de:CAUSER (p<antécédent>, q<conséquent>)]	
présuppose	[ET	(p, q)]
ou	[ET	(nég-p, q)]

Pour illustrer la négation interne du prédicat causatif, nous reprenons les exemples donnés plus haut, à propos des conditions (17)a et (17)b , de négation d'énoncés causatifs ne produisant pas d'effet de sens concessif :

Je ne suis pas sorti parce que j'avais envie de fumer
 = « Ce n'est pas **parce que** j'avais envie de fumer que je suis sorti »
 présuppose « J'avais envie de fumer **et** je suis sorti »

⁴ Une des fonctions essentielles du détachement est de permettre l'application de la négation interne.

⁵ La phrase est évidemment recevable en tant que négation externe.

⁶ En aucun cas le *conséquent* n'est dans ces conditions sémantiquement nié, bien qu'il soit l'élément de la phrase qui « accueille » le morphème de la négation. D'autre part, la phrase ne présuppose pas nécessairement que l'*antécédent* est nié.

- ou « Je n'avais pas envie de fumer **et** je suis sorti »
Il n'y a pas eu de dégâts dans les cultures à cause du gel
 = « Ce n'est pas **à cause du** gel qu'il y a eu des dégâts dans les cultures »
 pré suppose « Il a gelé **et** il y a eu des dégâts dans les cultures »
 ou « Il n'a pas gelé **et** il y a eu des dégâts dans les cultures »
- Passivation de (16)b : *Ma sortie n'a pas été provoquée par le fait que j'avais envie de fumer*
 = « Ce n'est pas par le fait que j'avais envie de fumer que ma sortie a été provoquée »
 pré suppose « J'avais envie de fumer **et** ma sortie a eu lieu »
 ou « Je n'avais pas envie de fumer **et** ma sortie a eu lieu »

CONCLUSION

Il y a peu de connecteurs prépositionnels et conjonctifs de concession logique. Il existe en revanche quelque 125 connecteurs verbaux de causalité, dont la plupart sont susceptibles d'avoir un emploi concessif grâce à l'application de la *négation externe*. Beaucoup incluent dans leur sens des valeurs modales, tels *empêcher, autoriser, interdire, contraindre*. Il est intéressant d'étudier les fines nuances concessives qu'autorisent les différentes classes de verbes de causalité. C'est un travail que nous avons l'intention d'entreprendre prochainement.

RÉFÉRENCES

- Anscombre, J.-C. & O. Ducrot (1978). Lois logiques et lois argumentatives 1. *Le français moderne*, 46/4, 347-357.
- Anscombre, J.-C. & O. Ducrot (1979). Lois logiques et lois argumentatives 2. *Le français moderne*, 47/1, 35-61.
- Anscombre, J.-C. (1983). *Pour autant, pourtant* : à petites causes, grands effets. *Cahiers de Linguistique Française*, 5, 37-85.
- Anscombre, J.-C. (1985). Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession. *Revue Internationale de Philosophie*, 39/155, 333-350.
- Anscombre, J.-C. (2002). *Mais pourtant* dans la contre-argumentation directe. *LINX*, 46, 155-131.
- Ducrot, O. (1972). *Dire et ne pas dire*. Paris: Hermann.
- Ducrot, O. (1984). *Le dire et le dit*. Paris: Editions de Minuit.
- Fradin, B. (1977). *Les concessives extensionnelles en français moderne*. Thèse de 3^e cycle : Université Paris VIII Vincennes.
- Harris, Z. (1976). *Notes du cours de syntaxe*. Paris: Le Seuil.
- Morel, M.-A. (1980). *Etude sur les moyens grammaticaux et lexicaux propres à exprimer une concession en français contemporain*. Thèse de doctorat: Université de Lille III.
- Morel, M.-A. (1996). *La concession en français*. Gap: Ophrys.
- Muller, Cl. (1996). *La subordination en français*. Paris: Armand Colin.
- Nølke, H. (1993). *Le regard du locuteur*. Paris: Editions Kimé.
- Rossari, C. (2000). *Connecteurs et relations de discours*. Nancy: Presses Universitaires.
- Sandfeld, Kr. (1936). *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*. Genève: Droz.
- Van Dijk, T. (1977). Connectives in Textgrammar and Text Logic. In van Dijk T. & J. Petöfi (Eds.), *Grammars and Descriptions* (12-63). Berlin,-New York: Walter de Gruyter.